



Rapport
d'activités
et
Comptes
annuels

2022





Mot du Président

La crise est derrière nous, la relance a été menée ; vient à présent le temps de la réalisation.

Car l'année 2022 fût, sans aucun doute, pour la Régie communale autonome, une année de réalisation.

En effet, la préparation de certains dossiers voit leur aboutissement par l'attribution de marchés de travaux tels que la reconversion de l'ancienne banque, rue Albert 1er, la construction de la salle polyvalente, tant attendue par les associations ou encore la finalisation de notre beau projet de la rue de la Loi.

Par ailleurs, la décision de la majorité communale de confier la gestion du stationnement à notre régie prouve, à nouveau, toute l'importance et la confiance des autorités communales dans notre structure et notre compétence à pouvoir gérer de tels projets.

2022, a vu également l'inauguration de notre projet de la rue de la Loi relatif à la création de deux commerces et six logements confiés à l' AIS. Pour rappel, ce projet participe à la redynamisation du centre-ville, comme nos autres futurs projets (DEF, Médiathèque et logements rue Albert 1er n°37).

Ces projets, pour la majorité d'entre eux peuvent voir le jour grâce au subside wallon PIV et PDU, qui permettent aux villes de mener de tels projets, participant également à l'attractivité de nos centres-ville.

Notons que l'implication de nos équipes, administratives et techniques, aux seins de nos deux filiales les SC Louvexpo et le Point d'Eau est toujours plus importante.

Une activité intense, des projets nombreux et une équipe plus étoffée nous permettent de mener à bien l'ensemble des actions, que vous retrouverez au fil des pages de ce rapport d'activités.

J'en profite également pour remercier les Administrateurs pour leur implication dans les projets ainsi que toute l'équipe de Devllop.

Bonne lecture à tous,

Jacques Gobert
Président

Table des matières

A. Projets p.5

1. Politique des Grandes Villes (PIV) – Perspective de Développement Urbain (PDU)
2. Redynamisation du Centre-Ville
3. Rue du Temple, 54 / Création d'un parking
4. Lotissement Saint-Julien
5. Chalet des Etangs de Strépy-Bracquenies
6. Logements Place Mansart
7. Communication : rebranding de la marque

B. Mise en oeuvre de grandes infrastructures au profit de La Louvière et sa région p.22

1. La sc LE POINT D'EAU
2. La sc LOUVEXPO

C. Fonctionnement p.26

1. Siège social
2. Composition du Conseil d'administration
3. Tenu des séances et délibération du Conseil d'administration
4. Composition du Bureau exécutif
5. Tenue des séances et délibération du Bureau exécutif
6. Composition du Collège des Commissaires
7. Autres désignations
8. Représentations
9. Personnel
10. Assurances
11. Comptabilité
12. Marchés publics

D. Annexes p.33

1. Comptes annuels 2022



Préliminaires

La Régie communale autonome, créée par délibération du conseil communal du 23 juin 2003 conformément aux articles L1231-4 et suivants du CDLD, a pour objet :

- la fourniture et la distribution d'eau, de gaz, d'électricité ou de vapeur ;
- les ventes d'arbres et de bois provenant d'une exploitation forestière ;
- l'exploitation de ports, de voies navigables et d'aéroports ;
- l'exploitation de parkings, d'entrepôts ou de terrains de camping ;
- l'exploitation d'un réseau de radiodistribution et de télédistribution ;
- l'exploitation d'un abattoir ;
- l'exploitation d'infrastructures affectées à des activités culturelles, sportives, touristiques ou de divertissement, à l'enseignement, à des activités sociales, scientifiques ou de soins ;
- l'acquisition d'immeubles, la constitution de droits réels immobiliers, la construction, la rénovation, la transformation, la location ou location-financement de biens immobiliers en vue de la vente, de la location, de la location financement ou d'autres actes juridiques relatifs à ces immeubles ;
- l'exploitation d'établissements de vente à l'encan, telles les minques ;
- les fournitures de biens et les prestations de services afférentes aux convois et aux pompes funèbres ;
- l'exploitation de marchés publics ;
- l'organisation d'événements à caractère public ;
- l'exploitation de transports par eau, par terre et par air ;
- les livraisons de biens et les prestations de services concernant l'informatique et l'imprimerie ;
- la gestion du patrimoine immobilier de la Commune confié à la Régie communale autonome dans les limites des articles L1122-30, alinéa 1er et L1123-23, 8° du CDLD;
- l'accueil, l'intégration, la réintégration, la mise et la remise au travail de personnes sans emploi ou à la recherche d'un emploi.

La Régie autonome peut réaliser toutes les opérations nécessaires et utiles à la réalisation de ces objets.

A. Projets

1. Politique des Grandes Villes (PGV) - Perspective de Développement Urbain (PDU)

Comme nous l'avons évoqué lors du précédent rapport d'activités (2021), la Politique de Développement Urbain (PDU) est un document stratégique transversal de développement territorial qui fixe la vision à six ans.

Pour rappel :

- La Ville de La Louvière bénéficie de la Politique des Grandes Villes (PGV) depuis 2001.
- À La Louvière, grâce à la PGV, nous bénéficions d'un subside permettant la valorisation de frais de personnel (15 personnes (+/- 11, 83 ETP), de frais de fonctionnement et d'investissement.
- Depuis 2019, les villes bénéficiaires de la PGV doivent établir un document qui s'appelle Perspective de Développement Urbain (ou PDU).
- L'objectif est de produire une vision à 6 ans.
- La PDU est donc un document stratégique, cohérent avec l'ensemble des projets développés à La Louvière, en lien avec la DPC, le PST et les objectifs stratégiques de la région wallonne.
- Le budget est de € 1.424.412,00/an et donc au total +/- € 8.500.00,00 pour les 6 ans à utiliser sous forme de droit de tirage.

Les objectifs ou ambitions de ce programme sont au nombre de cinq :

- Ambition 1 - Redynamiser et améliorer l'attractivité des centres urbains ;
- Ambition 2 – Reconvertir les friches urbaines en fonction des besoins des acteurs locaux ;
- Ambition 3 – Rendre la ville plus intelligente et plus accessible ;
- Ambition 4 – Renforcer les liens sociaux dans les quartiers ;
- Ambition 5 – Promouvoir ou renforcer la participation citoyenne.

De ces ambitions, nous avons défini des quartiers prioritaires, issus des quartiers en difficulté. Une fois les quartiers prioritaires définis, nous avons défini des actions à mettre en œuvre dans ces quartiers. Celles-ci sont au nombre de 25 :

- 19 en priorité 1 ;
- 6 en priorité 2 ;
- 19 actions structurantes.

La PDU a été adoptée fin d'années 2019 dans son entièreté. La Régie communale autonome est pilote de plusieurs projets. En 2020, certaines de ces fiches ont été initiées. En 2021, plusieurs projets ont débuté (travaux rue de la Loi, travaux rue Sylvain Guyaux,...). En 2022, certains projets ont été finalisés (bâtiment rue de la Loi), d'autres sont en cours (bâtiment rue Sylvain Guyaux) et de nouveaux dossiers ont été initiés (création d'une salle polyvalente sur le site du Louvexpo).

Nous vous résumons cela ci-après.

1.1 Bâtiment situé rue Sylvain Guyaux

En 2018 : attribution du marché de services relatif à la désignation d'un Auteur de projets pour la création d'une surface commerciale au bureau d'architecture A-Traits et acquisition du rez-de-chaussée.

En juin 2020 : attribution du marché de travaux à la société VANDEZANDE sa de 6060 GILLY au montant de 684.590,62 € HTVA.

En décembre 2020 : le chantier débute pour une durée de 250 jours calendriers.

En mai 2021 : le Tribunal prononçait la dissolution judiciaire de l'entreprise VANDEZANDE, en faillite.

En juillet 2021: le Conseil d'Administration marquait son accord sur la résiliation du marché avec l'entreprise et sur la réalisation de travaux de stabilité complémentaires.

En novembre 2021: le Conseil d'Administration marque son accord sur le cahier des charges pour l'achèvement des travaux du bâtiment sis rue Sylvain Guyaux et la consultation.

En avril 2022 : le Conseil d'Administration marque son accord sur l'attribution du marché de travaux à la société MIGNONE s.a.

Depuis juin 2022 : le chantier est en cours. Les délais d'exécution sont estimés à 250 jours calendrier.



Etat d'avancement des travaux en 2022



Projection 3D

1.2 Résidence Roulet

En septembre 2017 : acquisition de deux bâtiments contigus et sis à la rue de La Loi n°45-47 et 49 à 7100 La Louvière, anciennement Roulet.

En 2020 : attribution du marché de travaux à la société FAVIER sa de 7740 PECQ au montant de 1.246.266,42 € HTVA.

En septembre 2020 : le chantier débute pour une durée de 415 jours calendriers.

En novembre 2022 : le Conseil d'Administration se prononçait sur l'appellation "Résidence Roulet" faisant référence à la précédente activité. Le bâtiment, composé de six logements et de deux maternités commerciales, était inauguré.

La gestion des logements a été confiée à l'agence immobilière sociale Logicentre asbl.



1.3 Maternités commerciales

Pour rappel, en 2017 La Régie communal autonome lançait un appel à projets visant à affecter deux cellules commerciales dans un bâtiment situé place Mansart pour un loyer réduit, évolutif sur trois ans, moyennant concordance des projets avec les objectifs de redynamisation commerciale.

Place Mansart

Au 1er janvier 2022 : seule une maternité commerciale est occupée (maternité de gauche), par le commerce Streetwear Wallride.

En avril 2022 : suite à la relance d'un appel à candidature, le Conseil d'Administration marquait son accord sur la désignation de Madame BARCELLONA, et de son commerce « Al'Keket » en qualité de concessionnaire de la seconde maternité vacante. Le projet consiste en la confection et la vente de pâtisseries aux formes et inspirations ludiques.

Fin 2022, la société Wallride nous fait part de son souhait d'occuper la maternité commerciale sise rue de la Loi 45, laissant vacante la cellule gauche du bâtiment sis Place Mansart 6.

Résidence Roulet

Le projet de réhabilitation du bâtiment sis rue de La Loi 45, 47 et 49 prévoyait la création de deux cellules commerciales de 75 m² et 100 m² au rez-de-chaussée.

Suite à l'appel à candidature lancé fin d'année 2022, une proposition a été retenue par notre Conseil d'administration ; celle de Monsieur MAITREPIERRE et de son projet : l'ouverture d'un salon d'esthétique « Son of Beauty- Nail's Garage », spécialisé dans la pose d'ongles pour hommes et femmes. Monsieur MAITREPIERRE occupera la cellule sise au n°49 à partir du 01 janvier 2023.

Début décembre 2022, comme précisé plus haut, le commerce « Wallride » dont l'activité principale est la vente de produits dits « Streetwear » a souhaité quitter la maternité commerciale qu'il occupait à la Place Mansart pour intégrer la cellule commerciale sise au numéro 45 de la rue de Loi.

Maternités en projets

Au-delà des cellules commerciales sises la Place Mansart et rue de la Loi, des projets de développement de nouvelles maternités commerciales sont actuellement à l'étude.

Le bâtiment sis rue Sylvain Guyaux, actuellement en travaux, proposera une surface commerciale au rez-de-chaussée de 116 m² (livraison second semestre 2023).

Sur base d'une prochaine convention avec la Ville de La Louvière, le bâtiment sis rue Albert 1er n° 36 (ancienne Médiathèque) devrait être intégré aux projets de réhabilitation de la Régie communale autonome d'étendre son offre de cellule commerciale au centre-ville.

Enfin, notons que les deux maternités commerciales, sises rue Kéramis n°26 et actuellement gérées par la Ville dans l'attente de la finalisation d'une convention, reviendront également dans le giron de la Régie communale autonome en 2023.



Le bâtiment sis Place Mansart logeant deux maternités commerciales.



Projection 3D de la maternité commerciale sise Place Mansart.

1.4 Salle polyvalente

Pour rappel, l'un des projets financés par la PDU consiste en la construction d'une Salle polyvalente pour les associations et les citoyens qui sera installée sur le site de Louvexpo. Cette salle sera complémentaire de l'offre de Louvexpo.

En mars 2020 : attribution du marché de services « Auteur de projet » à l'association momentanée CARRE 7-PIRNAY-POLYTECH au montant de 65.000 € HTVA.

En septembre 2020 : le permis d'urbanisme est introduit.

En mai 2021 : octroi du permis d'urbanisme par la Région wallonne.

En avril 2022 : le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'attribution du marché de travaux à la société INTERCONSTRUCT s.a.

Le chantier débute en août 2022 avec un délai d'exécution prévu de 415 jours calendrier.



1.5 Requalification du site du DEF

Pour rappel, l'objectif de ce projet est la valorisation de l'artisanat et des créateurs. Pour ce faire, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de réhabilitation du bâtiment en y créant un espace de petite restauration au centre du rez-de-chaussée entouré de commerces artisanaux tels que boucherie, boulangerie, torréfacteur, épicerie, brasserie. La mezzanine concentrerait également des artisans et créateurs. Le 2ème et 3ème étage serviraient à de la location pure de bureaux.

Notons que ce projet est subventionné à la fois par la PDU (volet « Auteur de projets ») mais également par la PIV (partie travaux – voir ci-après).

Bref historique du dossier

En mai 2019 : désignation de l'Intercommunale, IGRETEC en qualité d'Auteur de projet pour ce dossier.

En novembre 2019 : remise d'une étude technico financière par IGRETEC

En septembre 2020 : introduction du permis d'urbanisme par IGRETEC.

En juin 2021 : le permis est accordé par le SPW.

En octobre 2021 : mise en adjudication du marché de travaux.

En avril 2022 : le Conseil d'Administration marquait son accord sur l'attribution du marché de travaux à la société TRADECO s.a.

Le chantier débute en août 2022 avec un délai d'exécution prévu de 540 jours calendrier.

En parallèle, la Régie communale autonome a travaillé sur un dossier de subsidiation dans le cadre de la gestion future du site.



1.6 Reprise de la gestion du stationnement en centre-ville

En 2022, la Ville de La Louvière mettait fin, par l'envoi d'un préavis, à la concession avec City-Parking et confiait la reprise du stationnement à la Régie communale autonome.

De mars à décembre 2022 : la Régie communale autonome a travaillé sur l'analyse des chiffres du stationnement de City Parking afin de présenter différents scénarios de gestion.

La Régie communale autonome a décidé de déléguer la gestion du dossier à un prestataire de externe dont la consultation débutera en 2023.



1.7 Création d'un groupe de réflexion stratégique sur de grands dossiers

L'idée de ce projet est de constituer un groupe de personnes aux profils variés pouvant apporter leur expertise et leurs conseils sur les opportunités, les priorités, la mise en œuvre, les contacts à prendre dans la mise en œuvre de grands projets sur le territoire.

Reprise en priorité 1 de la PDU, cette fiche est pilotée par l'Administration communale.

1.8. Participation à l'appel à projets du programme URBACT

Pour rappel, URBACT est un programme de coopération territoriale qui promeut le développement urbain. Il permet aux Villes européennes:

- d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques en réseaux transnationaux ;
- de renforcer leurs capacités en matière de développement urbain;
- de bénéficier d'une expertise thématique.

URBACT III s'est inscrit dans le cadre de la programmation 2014-2020 du FEDER.

Par conséquent, il faudra attendre 2023 pour connaître la nouvelle programmation et l'appel à projet du FEDER afin de pouvoir y participer.

Cette fiche est en priorité 2 dans la PDU. Aucun budget n'y est associé.

1.9 Créer un guichet d'accueil des investisseurs

Pour rappel, l'objectif de ce projet de simplifier les démarches auprès des investisseurs en créant un bureau (guichet unique) d'accueil des investisseurs en centre-ville.

Les ambitions sont de simplifier, conseiller et fournir les informations claires et concrètes à des personnes ne connaissant pas la Ville mais voulant développer un projet sur notre territoire. En fonction du projet, des experts (tels que IDEA, LME, Avomarc, Forem,...) pourraient venir enrichir l'information.

Grâce à la PDU nous avons acquis le bâtiment sis Boulevard des Droits de l'Homme n°3 à 7100 La Louvière (en 2020).

Siège d'exploitation de la Régie communale autonome, le bâtiment héberge également des sociétés indépendantes, ainsi qu'une asbl.

Afin de répondre à cette demande, la Ville a créé, en 2022, le Bill (Business in La Louvière) sous la forme d'une plateforme d'échange de compétences entre la Ville, la Gestion Centre-Ville et la Régie communale autonome. Dans cette version, le Bill n'a pas été un succès.

Le Conseil d'administration et le Collège communal ont donc décidé de la réorientation de cette structure en l'intégrant commun un service à part entière de la Régie communale autonome. La Ville a transféré le budget d'1 ETP à la Régie communale autonome.

2. Politique Intégrée de la Ville (PIV)

Pour rappel, fin d'année 2021, nous apprenons que la Ville de La Louvière bénéficiera d'un soutien financier par l'intermédiaire de la PIV.

Qu'est-ce-que la PIV ?

Un plan complémentaire visant à soutenir financièrement les grandes villes wallonnes (+ de 50.000 habitants). En effet, la nouvelle Politique Intégrée de la Ville a été validée par le Gouvernement wallon. Ce plan auquel 240 millions € seront consacrés sur la période 2021-2024 a pour but de redynamiser l'économie locale et régionale. La relance économique s'appuiera sur les territoires urbains qui sont de véritables vecteurs d'activités économiques.

En ce qui concerne la Ville de La Louvière, une enveloppe avoisinant les 21.000.000 € sera allouée et répartie sur toute une série de projets.

La Régie communale autonome est opérateur de certains de ces dossiers :

Projet	Subside
Réhabilitation de l'ancienne médiathèque en maternité commerciale	280.000 €
Rénovation d'une ancienne banque en espace de création et d'artisanat – Volet TRAVAUX	3.200.000 €
Reconversion du site « Fidèle Mengal » - Rénovation d'une ancienne école en logements»	3.000.000 €
Rénovation/reconversion du 37, rue Albert 1er	1.180.000 €
Engagement d'un gestionnaire commercial	175.000 €

Notons que les montants alloués seront revus en fonction de l'évolution et / ou la faisabilité des projets.

Ces projets vous sont détaillés ci-après.

2.1 Réhabilitation de l'ancienne médiathèque en maternité commerciale

Fin 2022, la Régie communale autonome désignait le bureau d'Architecture A-TRAITS de La Louvière en vue de réhabiliter l'ancienne Médiathèque en une maternité commerciale.

Les travaux devraient débuter au second semestre 2023, sous réserve de la conclusion d'une convention avec la Ville pour l'aspect juridique du dossier (droit réel).



2.2 Requalification du site du DEF - Volet travaux

Comme précisé plus haut, ce projet sera subventionné à la fois par la PDU (volet « Auteur de projets »), mais également par la PIV (partie travaux).

2.3 Reconversion du site "Fidèle Mengal" - Rénovation d'une ancienne école en logements

En octobre 2022, IGRETEC a été désigné en tant qu'Auteur de projets.

Suite à l'étude technico-financière réalisée par IGRETEC, plusieurs rencontres ont eut lieu entre les différents intervenant de ce dossier (Régie communale autonome, Ville et Auteur de projets).

Différents projets ont été proposés par IGRETEC, mais fin 2022, aucun d'entre eux n'a été retenu principalement pour des raisons budgétaires. L'estimation remise par IGRETEC était trop élevée.

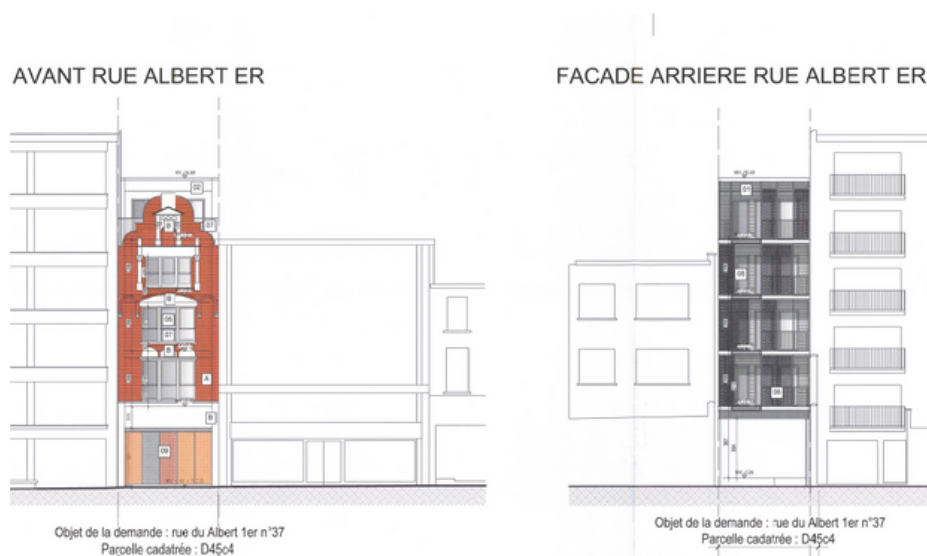
2023 devrait voir arriver la finalisation du projet et l'introduction du permis d'urbanisme.



2.4 Rénovation / Reconversion du 37, rue Albert 1er

En 2018, le Conseil d'Administration marquait son accord de principe sur l'acquisition du bâtiment sis rue Albert 1er n°37 à La Louvière. Montant de l'acquisition : 425.000 €.

L'acquisition de ce bâtiment s'inscrit dans le projet de création d'un parking à la rue du Temple et la liaison avec la rue Albert 1er.



2.5 Engagement d'un Coordinateur commercial

L'une des fiche-actions de la PIV consistait en l'engagement d'un Coordinateur commercial (1 ETP pendant 2,5 ans) pour un montant subsidié de 175.000€. Nombre de projets de la Régie communal autonome ayant un volet commercial, ce budget a donc été octroyé à la Régie communal autonome.

Le 14 février 2022 : le coordinateur commercial a été engagé au sein de la Régie communal autonome.

Depuis son engagement, le Coordinateur commercial s'est impliqué dans la gestion de différents dossiers en lien avec la PIV dont voici une liste non-exhaustive :

- Gestion du programme de maternités commerciales et des cellules y associées ;
- Implication dans le volet commercial de la rénovation du « DEF » ;
- Implication dans la reprise de la gestion du stationnement par la Régie communale autonome (levier mobilité dans le cadre de l'attractivité commerciale) ;
- Développement, lancement et gestion du guichet d'accueil des investisseurs (BiLL) ;
- Coordination des primes régionales et commerciales.

3. Rue du Temple n°54 / Création d'un parking

Igretec a été désignée par la Ville afin de présenter plusieurs scénarios d'aménagement de parking en ouvrage à la rue du Temple. Le dossier a, par la suite, été transféré à la Régie communale autonome.

En décembre 2020 : le Conseil d'administration marquait son accord de principe sur l'acquisition du bâtiment sis rue du Temple n°54.

En juin 2021 : La Régie communale autonome est officiellement propriétaire du bâtiment sis rue du Temple n° 54. Notons que la dépollution du site était à envisager avant toute autre étape.

En avril 2022 : le Conseil d'administration désignait IGRETEC en qualité d'auteur de projet pour ce dossier.

En mai 2022 : la société BOFAS était mandatée pour la dépollution du site.

En juillet 2022 : le Conseil d'administration marquait son accord sur l'avant-projet définitif proposé par IGRETEC.

En octobre 2022 : le dossier de permis était introduit.

La phase de mise en adjudication du marché de travaux devrait être lancée en 2023 sous réserve de l'acceptation par la SPW du permis unique.



4. Lotissement Saint-Julien

Mise en vente des lots :

En décembre 2019, l'ensemble des 9 parcelles de la phase 1 était vendues.

La seconde phase de mise en vente concerne 39 parcelles et s'étale sur les années 2020, 2021 et 2022.

Au 31 décembre 2022, deux parcelles sont toujours en vente.

Récapitulatif des ventes de 2019 à 2022 :

- 2019 : 9 parcelles
- 2020 : 11 parcelles
- 2021 : 21 parcelles
- 2022 : 5 parcelles
- Non-vendus : 2 parcelles



5. Etangs de Strépy-Braquegnies

En janvier 2020 : désignation de Monsieur Claudio CRAVOTTA en qualité de nouveau concessionnaire pour le Chalet des Etangs. La concession est toujours en cours d'activité.

En 2021 : désignation de Monsieur Kévy PAREE, employé à temps-partiel au sein de la Maison du Sport en qualité de concierge pour la Régie communale autonome.

En 2022 : une réflexion est en cours sur l'aménagement global du site afin de le rendre plus accueillant et convivial.



6. Logements Place Mansart

Au-delà des deux maternités commerciales sises à la Place Mansart n°6, la Régie communale autonome possède également la gestion de deux logements situés aux étages du bâtiment.

Fin 2022, les deux logements sont occupés.

7. Communication : Rebranding de la marque

En avril 2022, le Conseil d'Administration décidait de marquer son accord sur l'attribution du marché communication relatif à la "Communication pour la Régie communale autonome".

En septembre 2022, le Conseil d'Administration marquait son accord sur le nouveau "Devllop" et du nom du service "Bill"

En octobre 2022, le Conseil d'Administration marquait son accord sur le nouveau logo de "Devllop" et du "Bill".

Cette nouvelle appellation n'a pas été trouvée par hasard. Elle a fait l'objet d'une recherche en collaboration avec une agence de communication et de brainstorming constitués des employés de la Régie communale autonome.

Devllop vient donc des mots « développer » et « opérationnel ». Ce nouveau nom traduit l'essence de la structure. Il peut facilement se prononcer tant en français qu'en anglais. Bien évidemment, l'orthographe choisie n'est pas anodine: les deux L font référence à La Louvière. La force des projets et de l'équipe donneront le mouvement nécessaire à la mise en œuvre des diverses missions dont la régie communale autonome est responsable.

Quant au logo, les couleurs (noir et bleu) ont été conservées, similaires à celles du logo de la Ville de La Louvière. Le souhait est de garder un lien fort avec la charte graphique de la commune louviéroise. En effet, Devllop ne constitue pas un service de la Ville, mais en émane directement. Il est donc nécessaire que ce lien soit représenté dans son identité. La première et dernière lettre de Devllop sont un clin d'œil au logo de la Ville. Les cercles du d et p habillés d'un point central font référence à l'œil du loup.



devllop

Régie Communale Autonome La Louvière



bill

Business in La Louvière

B. Mise en œuvre de grandes infrastructures au profit de La Louvière et sa région



1. La SCRL Le Point d'Eau

Depuis juin 2014 et la filialisation du Point d'Eau, la SCRL est tenue de présenter son propre rapport d'activités annuel, appelé rapport de gestion.

Siège social de la SCRL Le Point D'Eau : rue Sylvain Guyaux 121 à 7100 La Louvière.

1.1 Investissements

Conformément au contrat de concession liant la SCRL Le Point d'Eau et la Régie communale autonome, la question des investissements doit être envisagée et validée par la Régie communale autonome et son Conseil d'Administration. En 2022, les investissements consentis par la Régie communale autonome étaient les suivants :

- Remplacement de l'éclairage de la cafeteria

Les luminaires de la cafeteria du centre aquatique Le Point d'eau tombant en panne les uns après les autres, et sans possibilité de réparation à cause de l'indisponibilité de pièces détachées et d'ampoules, il était nécessaire d'envisager leur remplacement.

Dès lors, en août 2022, le Bureau Exécutif de la Régie communale autonome marquait son accord sur l'attribution du marché de travaux « remplacement de l'éclairage de la cafeteria » à l'entreprise INDUSTRY LED au montant de 11.854,20 € HTVA.

- Remplacement de l'éclairage du grand bassin

L'éclairage du grand bassin était assuré par 64 luminaires équipés d'ampoules à décharge de type "vapeur de sodium".

Il était nécessaire de remplacer ce système d'éclairage car les exigences européennes en matière d'eco-conception limitent fortement la disponibilité de ce type de lampes.

D'autre part, comme en atteste l'étude d'éclairage présente dans le DIU du bâtiment, les appareils ne permettent pas d'assurer ni le niveau d'éclairement, ni l'uniformité de l'éclairement tels que requis par les directives Infraspport. Outre, le remplacement du système d'éclairage en place permettra :

- de réduire les interventions de maintenance ;
- de moduler le niveau l'éclairage en fonction des besoins (usage normal, compétition, retransmission télévision) ;
- de zoner l'éclairage en fonction des besoins (par exemple, un match de water-polo ne requiert que 70 % de surface éclairée) ;
- une petite économie d'énergie.

Dès lors, en octobre 2022, le Conseil d'Administration de la Régie communale autonome marquait son accord sur l'attribution du marché de travaux « remplacement de l'éclairage du grand bassin » à l'entreprise INDUSTRY LED au montant de 78.120 € HTVA. Les travaux débiteront début d'année 2023.

1.2 Représentations

Tel que précisé dans les statuts de la scrl Le Point d'Eau, la Régie communale autonome doit être représentée majoritairement au sein des Conseils d'administration et autres Assemblées générales de la filiale. Le Président de la filiale doit être issu de la Régie communale autonome.

Au 31/12/22, les représentants de la Régie communale autonome au sein des instances de la scrl étaient les suivants :

Assemblée générale :

- Pascal LEROY
- Nicolas GODIN
- Danièle STAQUET
- Jean-Claude WARGNIE
- Sergio SPOTO

Conseil d'administration :

- Pascal LEROY (Président de la SCRL conformément aux statuts de la Régie communale autonome dans le cadre des filiales)
- Jean-Claude WARGNIE
- Sergio SPOTO

Conformément au contrat de concession et d'exploitation entre la scrl et la Régie communale autonome, cette dernière participe aux Comités de pilotage de la scrl, aux réunions techniques de maintenance ainsi qu'aux Conseil d'Administration et Assemblée générale.



2. SRL Louvexpo

Depuis décembre 2016 et la filialisation du Louvexpo, la SCRL est tenue de présenter son propre rapport d'activités annuel.

Siège social de la SCRL Louvexpo : rue Arthur Delaby 7 à 7100 La Louvière.

2.1 Investissements

Aucun investissement n'a été effectué en 2022.

2.2. Théâtre de La Louvière

Participation aux réunions organisationnelles avec Louvexpo et Central. Rédaction avec nos conseillers juridiques des conventions financières et de collaboration.

2.3 Représentations

Tels que précisé dans les statuts de la scrl Louvexpo, la RCA doit être représentée majoritairement au sein des Conseils d'Administration et autres Assemblées Générales de la filiale. Le Président de la filiale doit être issu de la RCA.

Au 31/12/22, les représentants de la RCA étaient les suivants :

Assemblée Générale :

- Laurent WIMLOT ;
- Jean-Claude WARGNIES ;
- Nicolas GODIN ;
- Sergio SPOTO.

Conseil d'Administration :

- Laurent WIMLOT ; (Présidente de la SCRL conformément aux statuts de la RCA dans le cadre des filiales)
- Nicolas GODIN ;
- Sergio SPOTO.

Conformément au contrat de concession et d'exploitation de la scrl, la Régie communale autonome participe également aux Comités de Pilotage de la scrl ainsi qu'aux Conseils d'administration et aux Assemblées générales.



C. Fonctionnement

1. Siège social

Le siège social de la RCA est établi à l'Hôtel de Ville de La Louvière, place Communale n°1 à 7100 LA Louvière.

Par ailleurs l'exploitation se fait Boulevard des Droits de l'Homme n° 3 à 7100 La Louvière.

2. Composition de Conseil d'administration

Liste des Administrateurs de la Régie communale autonome au 01/01/2022 :

Le Président :

- Jacques GOBERT

Les Administrateurs :

- Noémie NANNI
- Jean-Claude WARGNIE
- Pascal LEROY
- Laurent WIMLOT
- Danièle STAQUET
- Antoine HERMANT
- Alexandra DUPONT
- Nicolas GODIN
- Sergio SPOTO
- Jérôme VECCHIO
- Damien de DORLODOT

Les Observateurs :

- Loris RESINELLI
- Didier CREMER

Le Secrétaire :

- Rudy ANKAERT

Le Trésorier :

- Mehdi MEZHOUD

En mai 2022, Madame A. DUPONT démissionnait de son poste d'administrateur au sein du Conseil d'administration et était remplacée par Monsieur O. DESTREBECQ

La liste des Administrateurs de la Régie communale autonome au 31/12/2022 est donc la suivante :

Le Président :

- Jacques GOBERT

Les Administrateurs :

- Noémie NANNI
- Jean-Claude WARGNIE
- Pascal LEROY
- Laurent WIMLOT
- Danièle STAQUET
- Antoine HERMANT
- Olivier DESTREBECQ
- Nicolas GODIN
- Sergio SPOTO
- Jérôme VECCHIO
- Damien de DORLODOT

Les Observateurs :

- Loris RESINELLI
- Didier CREMER

Le Secrétaire :

- Rudy ANKAERT

Le Trésorier :

- Mehdi MEZHOUD

3. Tenue des séances et délibérations du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à raison de 13 séances en 2022 les 21 janvier, 25 février, 01 avril, 29 avril, 20 mai, 24 juin, 30 juin, 05 juillet, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 23 décembre.

4. Composition du Bureau exécutif

Liste des Administrateurs de la Régie communale autonome du 01/01/2022 au 31/12/2022 :

Le Président :

- Jacques GOBERT

Les Administrateurs :

- Laurent WIMLOT (Vice-Président) ;
- Sergio SPOTO.

Le Secrétaire :

- Rudy ANKAERT

Le Trésorier :

- Mehdi MEZHOUD

5. Tenue des séances et délibérations du Bureau exécutif

Le Bureau Exécutif s'est réuni à raison de 11 séances en 2022 les 21 janvier, 25 février, 01 avril, 29 avril, 20 mai, 24 juin, 26 août, 23 septembre, 21 octobre, 25 novembre et 23 décembre.

6. Composition du Collège des Commissaires – Réviseurs d'entreprises

Le Conseil communal en sa séance du 15/12/2020, a approuvé la décision du Conseil d'administration de la Régie communale autonome du 27/11/2020 de désigner le bureau Group Audit Begium sprl de Nivelles en qualité d'adjudicataire du marché de service « désignation d'un réviseur d'entreprises pour la RCA » pour une durée de trois ans.

En sa séance du 23 novembre 2021, le Conseil Communal procédait au remplacement de Monsieur SIASSIA-BULA par Madame Pauline TREMERIE en tant que Commissaires aux comptes aux côtés de Monsieur Didier Cremer.

7. Autres désignations

Néant

8. Représentations

Au-delà des dossiers dont elle a la gestion, la Régie communale autonome est régulièrement représentée ou présente au sein des instances suivantes :

- Conseil d'Administration de l'asbl Gestion Centre-Ville Centre de Vie ;
- Conseil d'administration et Assemblée générale du Louvexpo ;
- Conseil d'administration et Assemblée générale du Point d'Eau ;
- Comité technique du dossier « Projet de Ville » ;
- Comité de Pilotage « Etangs de Strépy » ;
- Comité de Pilotage du Louvexpo ;
- Comité de Pilotage du Point d'Eau ;
- Commission de rénovation urbaine ;
- Réunions techniques de maintenance du Point d'Eau

Participation aux projets communaux :

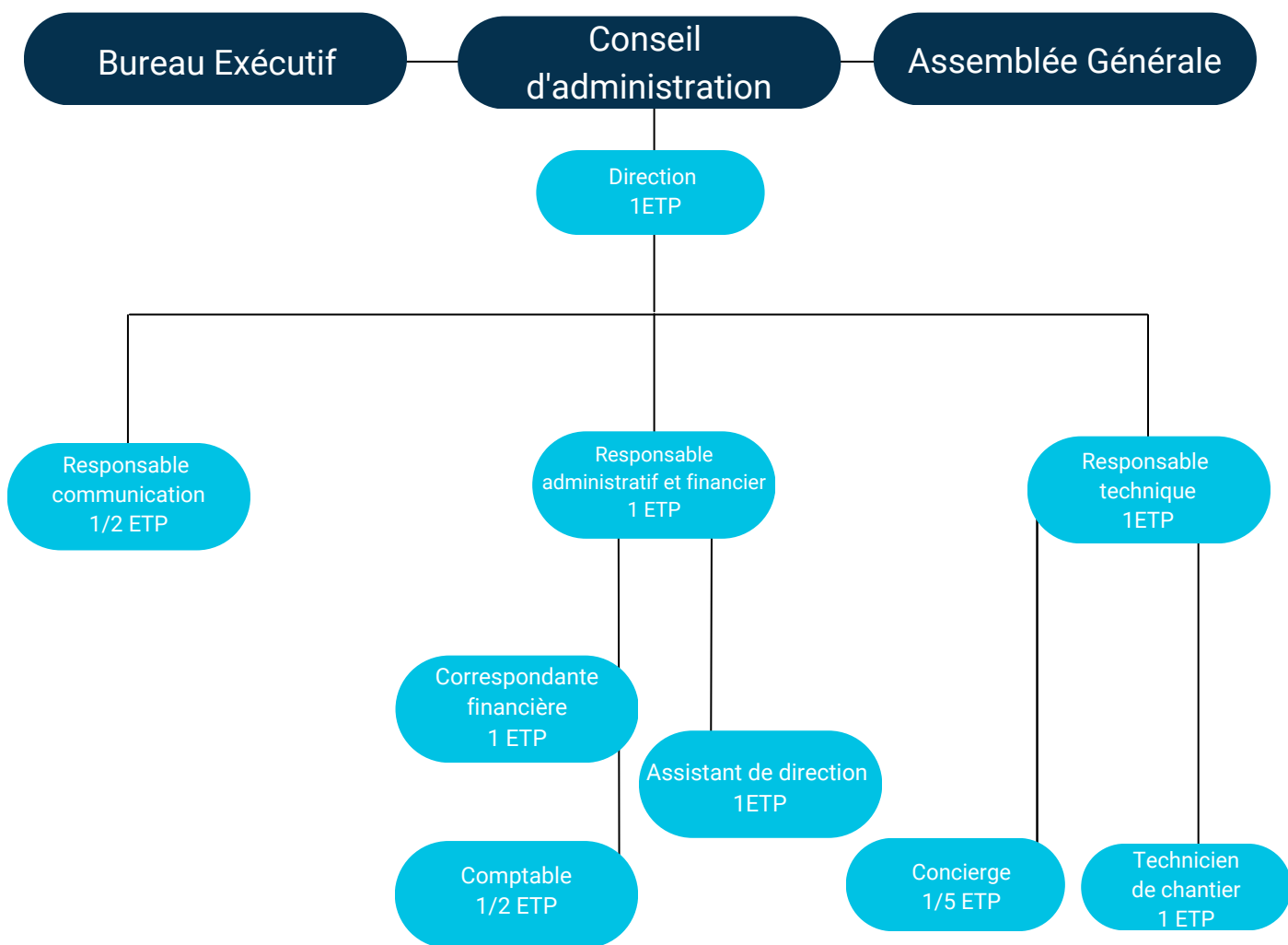
- Réunions avec le Centre Régional d'Aide aux Communes (CRAC) ;
- Projet de réaménagement de la Galerie du Centre ;
- Participation à des projets en lien avec le Projet de Ville (Master Plan Boch notamment)
- Projets PIV
- Projets PDU
- ...

9. Personnel

Au 31/12/2022, l'équipe administrative de la RCA se compose de 7,2 ETP :

- Directrice : Stefana BAIO – 1 ETP
- Responsable technique : Bertrand WART – 1 ETP
- Responsable administratif et financier et Coordinateur commercial : Giovanni CIRASA – 1 ETP
- Assistant de direction : Anthony LAÏ – 1 ETP
- Responsable communication : Jessie HARVENT – 1/2ETP
- Coordinatrice financière : Angela NALBONE – 1 ETP
- Comptable : Driss DRIOUICHE – 1/2 ETP
- Technicien de chantier : Ceyhun AYVAZ – 1 ETP
- Un concierge étangs : Kevyn PAREE – 1/5 ETP.

Ci-après, l'organigramme de la Régie communale autonome au 31/12/2023 :



10. Assurances

Ethias est le prestataire de services depuis décembre 2021 et ce via un marché conjoint avec la Ville. Le marché de services est conclu pour une période de quatre ans.

11. Comptabilité

Les comptes 2021 ont été approuvés par le Conseil d'administration du 20/05/2022. Le Conseil communal de juin 2022 a approuvé les comptes et donné décharge aux Administrateurs.

La Fiduciaire LEEMANS a été désignée par le Conseil d'administration du 13/03/2020, en qualité d'adjudicataire du marché « comptabilité » pour une durée de 36 mois (fin de la missions après l'approbation des comptes 2022 en mai 2023).

12. Marchés publics

En 2022, la Régie communale autonome s'est inscrit dans différents marchés publics, de services, de fournitures et de travaux tels que :

Marchés de services attribués en 2022

- Marché de services « Maintenance curative - Petits travaux et petites réparations » pour la RCA et ses filiales ; marché attribué à PRESTA SERVICES sa en 2022 pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;
- Marché de services « Secrétariat social » : marché attribué à SST Secrétariat social en 2022 pour une durée de 48 mois ;
- Marché de services « Gardiennage » pour la Régie communale autonome et ses filiales; marché à lots attribué à PROTECTION UNIT en 2022 pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;
- Marché de services « Nettoyage » pour la Régie communale autonome et ses filiales : marché attribué en 2022 à :
 - Lot 1 Point d'Eau : LAURENTY s.a. pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;
 - Lot 2 Louvexpo : LAURENTY s.a. pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;
 - Lot 3 RCA : ACTIVA s.a. pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;
- Marché de services « désignation d'un Auteur de projets pour la réhabilitation du bâtiment sis rue Albert 1er n°36 – ancienne Médiathèque » : marché attribué au bureau d'étude A-TRAITS en 2022.
- Marché de services « Location d'un photocopieur » : marché attribué RICOH s.a. en 2022 pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;

Marchés de fournitures attribués en 2022

- Désignation d'une société pour « l'acquisition de pc portables » : marché de fournitures attribué en 2022 à la société Big Tower ;
- Désignation d'une société pour « l'acquisition de craie coccolithique pour le site des Etangs de Strépy » : marché de fournitures attribué en 2022 à la société Euro Fish.

Marchés de travaux attribués en 2022

- Désignation d'une société pour la « création d'une salle polyvalente sur le site du Louvexpo » pour la Régie communale autonome : marché de travaux attribué en 2022 à la société INTERCONSTRUCT sa.
- Désignation d'une société pour la « Rénovation d'une ancienne banque en espace de création et d'artisanat » pour la Régie communale autonome : marché de travaux attribué en 2022 à la société TRADECO sa
- Désignation d'une société pour la « Transformation et rénovation des rez-de-chaussée commerciaux des bâtiments sis à la rue Sylvain Guyaux n°46 et n°48 à 7100 La Louvière - Achèvement des travaux » pour la Régie communale autonome : marché de travaux attribué en 2022 à la société MIGNONE sa

Marchés en cours

- Marché de services « maintenance et garantie totale » pour le Point d'eau ; marché attribué à COFELY Services en 2015 pour une durée de 120 mois.
- Marché de services VILLE-RCA « assurances » pour la Régie communale autonome ; marché attribué à ETHIAS en 2017 pour une durée de 48 mois.
- Marché de services « communication » pour la Régie communale autonome et ses filiales ;
 - marché attribué à C9 (Lot 1 : Point d'Eau) en 2020 pour une durée de 48 mois.
 - VERHULST and FRIENDS (Lot 2 : Louvexpo) en 2020 pour une durée de 48 mois.
- Marché de services « gestion de location de cellule commerciales et de logements » pour la Régie communale autonome ; marché attribué à L.I.C en 2019 pour une durée de 12 mois reconductibles 3 fois tacitement ;
- Marché de services « mise à disposition e entretien de fontaines à eau » pour la Régie communale autonome ; marché attribué en 2021 à la société Finest Globe pour une durée de 48 mois.
- Marché de services « entretien des espaces extérieurs » pour la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2020 à la société Masse et Fils pour une durée de 48 mois.
- Marché de services « commissaires aux comptes » pour la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2020 à la société Groupe Audit pour une durée de 36 mois.
- Marché de services « fiduciaires » pour la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2020 à la fiduciaire BECF Leemans pour une durée de 36 mois.
- Marché de services « consultance juridique » pour la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2020 aux bureaux d'avocats UGKA et STREPENNE pour une durée de 48 mois.

- Marché de services « SEPP-médecine du travail » pour la RCA et ses filiales ; marché attribué en 2020 à la société LIANTIS pour une durée de 48 mois.
- Marché de services « agence intérim » pour la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2020 à la société DAOUST pour une durée de 48 mois.
- Marché de services à lots « désignation d'un traiteur » pour la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2020 à :
 - Lot 1 : services traiteurs : au traiteur LIME'S pour une durée de 36 mois.
 - Lot 2 : livraison de sandwiches et petits-déjeuners : au traiteur l'Antipasto pour une durée de 36 mois.
- Marché de services conjoint « coordinateur sécurité » pour la Ville, le CPAS, la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2019 à la société PS2 pour une durée de 36 mois.

Marché conjoints avec la Ville

- Marché de services conjoint « Téléphonie mobile et Internet » pour la Ville, le CPAS la Régie communale autonome et ses filiales créées ou à créer ; marché attribué à Proximus s.a. en 2022 pour une durée de 48 mois.
- Marché de services conjoint« notaire » pour la Ville, le CPAS, la Régie communale autonome et ses filiales ; marché attribué en 2022 au notaire FRANEAU pour une durée de 48 mois.

D. Annexes

1. Comptes annuels 2022

Comptes annuels 2022



Devlop - Régie communale autonome de La Louvière
Place communale, 1 - 7100 La Louvière
BE0866 993 225

devlop

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)DÉNOMINATION **REGIE COMMUNALE AUTONOME DE LA LOUVIERE**Forme juridique¹ : **Régie communale autonome**Adresse: **PLACE COMMUNALE**N°: **1**Code postal: **7100**Commune: **La Louvière**Pays: **Belgique**Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Mons**Adresse Internet² :Adresse e-mail² :

Numéro d'entreprise

0866.993.225DATE **01-07-04** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.Ce dépôt concerne³ : les COMPTES ANNUELS en **EUROS (2 décimales)**⁴approuvés par l'assemblée générale du **27-06-23** les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du

01-01-22

au

31-12-22

l'exercice précédent des comptes annuels du

01-01-21

au

31-12-21Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurement.Nombre total de pages déposées: **43**

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

objet: **6.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.4.2, 6.5.2, 6.7.2, 6.8, 6.17, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15**Signature
(nom et qualité)Signature
(nom et qualité)

¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.

² Mention facultative.

³ Cocher les cases ad-hoc.

⁴ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE****LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

GOBERT JACQUES

RUE DU BOIS DE BREUCQ 42, 7110 Strépy-Bracquegnies, Belgique

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 29/01/2019

WIMLOT LAURENT Profession : CONSEILLER COMMUNAL PS

AVENUE DE LA MUTUALITE 12, 7100 Haine-Saint-Paul, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 29/01/2019

DE DORLODOT DAMIEN Profession : REPRESENTANT CENTRE CAPITAL

QUAI DU PONT CANAL 3, 7110 Strépy-Bracquegnies, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 16/06/2019

MEZHOUD MEHDI

PLACE COMMUNALE 1, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Autre fonction

ANKAERT RUDY

PLACE COMMUNALE 1, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Autre fonction

BAIO STEFANA

PLACE COMMUNALE 1, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur

STAQUET DANIELE Profession : CONSEILLERE COMMUNALE PS

RUE DE L'HOSPICE 34, 7110 Houdeng-Aimeries, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 29/01/2019

WARGNIES JEAN-CLAUDE Profession : CONSEILLER COMMUNALE PS

RUE DE LA FRATERNITE 21, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 29/01/2019

LEROY PASCAL Profession : CONSEILLER COMMUNAL PS

RUE DE BRAINE 44, 7110 Houdeng-Aimeries, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 24/09/2019

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

HERMANT ANTOINE Profession : CONSEILLER COMMUNAL PTB

RUE DE BOUVY 65, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 29/01/2019

DUPONT ALEXANDRA Profession : CONSEILLERE COMMUNALE MR

RUE DES BRAICHEUX 175, 7110 Maurage, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 29/01/2019, fin: 31/05/2022

GROUPE AUDIT BELGIUM SRL 0434.720.148

AVENUE BOURGMESTRE ETIENNE DEMUNTER 5, boîte 10, 1090 Jette, Belgique

Numéro de membre: B00096

Mandat: Commissaire, début: 18/12/2020, fin: 30/06/2023

Représenté par:

1. CLAEYS WERNER

BURGEMEESTER ETIENNE DEMUNTERLAAN 5 , boîte 10 1090 Bruxelles 9 Belgique

REVISEUR D'ENTREPRISE, Numéro de membre : A02242

SPOTO SERGIO Profession : REPRESENTANT CENTR'HABITAT

RUE EDOUARD ANSEELE 48, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 16/03/2019

VECCHIO JEROME Profession : CHAMBRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

RUE CROIX ROUGE 8, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 30/03/2021

NANNI NOEMIE Profession : CONSEILLERE COMMUNALE PS

RUE BELLE HELENE 9, 7110 Boussoit, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 26/01/2021

DESTREBECQ OLIVIER Profession : CONSEILLER COMMUNAL MR

Rue Arthur Warocqué 50, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 31/05/2022

GODIN NICOLAS Profession : REPRESENTANT DU CPAS

Rue Chavée 13, 7100 La Louvière, Belgique

Mandat: Administrateur, début: 23/11/2021

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société**;
- B. L'établissement des comptes annuels **;
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
LIBRA TAX & ACCOUNTANCY - HAINAUT SRL 0456.450.920 RUE DE LA LOI 2 , 7100 La Louvière, Belgique	50.206.489	A B

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	24.865.479,44	23.451.370,23
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	22.356.998,24	20.942.323,03
Terrains et constructions		22	9.312.161,08	7.579.228,27
Installations, machines et outillage		23	167.435,09	235.110,35
Mobilier et matériel roulant		24	40.065,05	46.589,69
Location-financement et droits similaires		25	10.355.550,80	10.910.433,52
Autres immobilisations corporelles		26	336.229,57	445.625,33
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	2.145.556,65	1.725.335,87
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	2.508.481,20	2.509.047,20
Entreprises liées	6.15	280/1	2.507.500,00	2.509.047,20
Participations		280	2.507.500,00	2.509.047,20
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	981,20	
Actions et parts		284	981,20	
Créances et cautionnements en numéraire		285/8		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>8.591.922,51</u>	<u>10.388.018,81</u>
Créances à plus d'un an		29	566.886,58	569.518,13
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	566.886,58	569.518,13
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	121.547,46	1.039.548,70
Stocks		30/36	121.547,46	1.039.548,70
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	121.547,46	1.039.548,70
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.262.682,26	8.303.672,75
Créances commerciales		40	2.361.933,71	482.715,54
Autres créances		41	4.900.748,55	7.820.957,21
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	629.040,77	473.925,59
Comptes de régularisation	6.6	490/1	11.765,44	1.353,64
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	33.457.401,95	33.839.389,04

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
		10/15	13.692.143,48	13.009.913,97
Apport	6.7.1	10/11	552.793,00	552.793,00
Disponible		110		
Indisponible		111	552.793,00	552.793,00
Plus-values de réévaluation				
		12		
Réserves				
		13	644.758,59	644.758,59
Réserves indisponibles		130/1	55.279,30	55.279,30
Réserves statutairement indisponibles		1311	55.279,30	55.279,30
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	589.479,29	589.479,29
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	3.706.402,18	3.815.921,84
Subsides en capital		15	8.788.189,71	7.996.440,54
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net	6	19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS				
Provisions pour risques et charges				
		160/5		250.000,00
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		250.000,00
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés				
		168		

⁶ Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	<u>19.765.258,47</u>	<u>20.579.475,07</u>
Dettes à plus d'un an	6.9	17	10.644.968,96	11.226.254,08
Dettes financières		170/4	306.796,47	347.206,59
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	306.796,47	347.206,59
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	10.338.172,49	10.879.047,49
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.046.182,28	6.169.337,67
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	580.295,45	1.580.794,84
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.122.099,22	894.065,91
Fournisseurs		440/4	3.122.099,22	894.065,91
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	59.745,06	41.394,62
Impôts		450/3	1.372,99	41,76
Rémunérations et charges sociales		454/9	58.372,07	41.352,86
Autres dettes		47/48	2.284.042,55	3.653.082,30
Comptes de régularisation	6.9	492/3	3.074.107,23	3.183.883,32
TOTAL DU PASSIF		10/49	33.457.401,95	33.839.389,04

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	6.649.378,12	4.949.091,68
Chiffre d'affaires	6.10	70	2.313.662,70	1.121.676,48
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	4.334.014,72	3.737.654,17
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	1.700,70	89.761,03
Coût des ventes et des prestations		60/66A	7.245.523,54	5.108.920,91
Approvisionnements et marchandises		60	2.192.263,32	545.070,52
Achats		600/8	1.274.262,08	351.705,40
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	918.001,24	193.365,12
Services et biens divers		61	1.586.056,81	1.307.013,97
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	457.831,26	363.958,66
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.203.066,33	1.205.469,46
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	21.080,75	-56.327,00
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	-250.000,00	-300.000,00
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	2.035.225,07	1.667.234,02
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		376.501,28
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	-596.145,42	-159.829,23

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	499.238,41	571.936,52
Produits financiers récurrents		75	499.238,41	571.936,52
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9	499.238,41	571.936,52
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	11.416,19	17.170,54
Charges financières récurrentes	6.11	65	11.416,19	17.170,54
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	11.416,19	17.170,54
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(-)	9903	-108.323,20	394.936,75
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(-)	6.13 67/77	1.196,46	
Impôts		670/3	1.196,46	
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(-)	9904	-109.519,66	394.936,75
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-109.519,66	394.936,75

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-)	9906	3.706.402,18	4.015.921,84
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	(9905)	-109.519,66	394.936,75
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	3.815.921,84	3.620.985,09
Prélèvement sur les capitaux propres		791/2		
sur l'apport		791		
sur les réserves		792		
Affectation aux capitaux propres		691/2		200.000,00
à l'apport		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		200.000,00
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-)	(14)	3.706.402,18	3.815.921,84
Intervention des associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération de l'apport		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Travailleurs		696		
Autres allocataires		697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

FRAIS DE DÉVELOPPEMENT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8051P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.104,00
8021		
8031		
8041		
8051	3.104,00	
8121P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.104,00
8071		
8081		
8091		
8101		
8111		
8121	3.104,00	
81311	_____	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxx	11.557.075,72
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	2.162.368,37	
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	210.738,02	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	13.930.182,11	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxx	3.977.847,45
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	473.130,68	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	167.042,90	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	4.618.021,03	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	9.312.161,08	

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	xxxxxxxxxxxxxxxx	873.630,06

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8162

Cessions et désaffectations

8172

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8182

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8192

873.630,06

Plus-values au terme de l'exercice

8252P

xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8212

Acquises de tiers

8222

Annulées

8232

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8242

Plus-values au terme de l'exercice

8252

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322P

xxxxxxxxxxxxxxxx

638.519,71

Mutations de l'exercice

Actés

8272

67.675,26

Repris

8282

Acquis de tiers

8292

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8302

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8312

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8322

706.194,97

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(23)

167.435,09

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	127.468,47
8163	6.747,49	
8173		
8183		
8193	134.215,96	
8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	80.878,78
8273	13.272,13	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	94.150,91	
(24)	<u>40.065,05</u>	

LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8194P	xxxxxxxxxxxxxxxx	17.804.889,38

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8164

Cessions et désaffectations

8174

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8184

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8194

17.804.889,38

Plus-values au terme de l'exercice

8254P

xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8214

Acquises de tiers

8224

Annulées

8234

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8244

Plus-values au terme de l'exercice

8254

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324P

xxxxxxxxxxxxxxxx

6.894.456,86

Mutations de l'exercice

Actés

8274

554.881,72

Repris

8284

Acquis de tiers

8294

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8304

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8314

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8324

7.449.338,58

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(25)

10.355.550,80

Dont

Terrains et constructions

250

10.355.550,80

Installations, machines et outillage

251

Mobilier et matériel roulant

252

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	xxxxxxxxxxxxxxxx	2.342.357,56

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 26.704,20

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185 -210.738,02

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195 2.158.323,74

Plus-values au terme de l'exercice

8255P xxxxxxxxxxxxxxxx

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P xxxxxxxxxxxxxxxx

1.896.732,23

Mutations de l'exercice

Actés

8275 92.404,84

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315 -167.042,90

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325 1.822.094,17

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(26) 336.229,57

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.725.335,87

Mutations de l'exercice

- Acquisitions, y compris la production immobilisée
- Cessions et désaffectations
- Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8166	420.220,78	
8176		
8186		

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8196	2.145.556,65	
------	--------------	--

Plus-values au terme de l'exercice

8256P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
-------	------------------	--

Mutations de l'exercice

- Actées
- Acquises de tiers
- Annulées
- Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8216		
8226		
8236		
8246		

Plus-values au terme de l'exercice

8256		
------	--	--

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
-------	------------------	--

Mutations de l'exercice

- Actés
- Repris
- Acquis de tiers
- Annulés à la suite de cessions et désaffectations
- Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)

8276		
8286		
8296		
8306		
8316		

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8326		
------	--	--

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

(27)	<u>2.145.556,65</u>	
------	---------------------	--

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.507.500,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	2.507.500,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	<u>2.507.500,00</u>	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	<u>xxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	<u> </u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	981,20	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	981,20	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	<u>981,20</u>	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	<u>xxxxxxxxxxxxxxxx</u>	
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	<u> </u>	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	<u> </u>	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) of (-) (en unités)
LE POINT D'EAU Société coopérative PLACE COMMUNALE 1 7100 La Louvière Belgique 0551.991.366	ACTIONS	75	75,00	0,00	31/12/2022	EUR	17.954	241.815
LOUVEXPO Société coopérative PLACE COMMUNALE 1 7100 La Louvière Belgique 0666.875.790	ACTIONS	2.545	99,00	0,00	31/12/2022	EUR	2.444.802	-71.845

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts – Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

CHARGES A REPORTER

Exercice
11.765,44

ETAT DE L'APPORT ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DE L'APPORT

Apport

- Disponible au terme de l'exercice
- Disponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice
- Indisponible au terme de l'exercice

Capitaux propres apportés par les actionnaires

- En espèces
 - dont montant non libéré
- En nature
 - dont montant non libéré

Codes	Exercice	Exercice précédent
110P	XXXXXXXXXXXXXXXX	
(110)		
111P	XXXXXXXXXXXXXXXX	552.793,00
(111)	552.793,00	
8790		
87901		
8791		
87911		

- Modifications au cours de l'exercice
- Actions nominatives
- Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
8702	XXXXXXXXXXXXXXXX	
8703	XXXXXXXXXXXXXXXX	

Actions propres

- Détenues par la société elle-même
 - Nombre d'actions correspondantes
- Détenues par ses filiales
 - Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

- Suite à l'exercice de droits de conversion
 - Montant des emprunts convertibles en cours
 - Montant de l'apport
 - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
- Suite à l'exercice de droits de souscription
 - Nombre de droits de souscription en circulation
 - Montant de l'apport
 - Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Codes	Exercice
8722	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	

Parts

- Répartition
 - Nombre de parts
 - Nombre de voix qui y sont attachées
- Ventilation par actionnaire
 - Nombre de parts détenues par la société elle-même
 - Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	0866.993.225
----	--------------

C-app 6.7.1

Exercice

EXPLICATION COMPLÉMENTAIRE RELATIVE À L'APPORT (Y COMPRIS L'APPORT EN INDUSTRIE)

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE****Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	40.410,09
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	40.410,09
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	539.885,36

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

(42) 580.295,45

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	306.796,47
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	306.796,47
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

8912 306.796,47

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	10.338.172,49

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

8913 10.338.172,49

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société**

Dettes financières

Emprunts subordonnés

Emprunts obligataires non subordonnés

Dettes de location-financement et dettes assimilées

Etablissements de crédit

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
8921	306.796,47
8931	
8941	
8951	
8961	306.796,47
8971	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	306.796,47
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 178/9 du passif)

Dettes fiscales échues

Dettes fiscales non échues

Dettes fiscales estimées

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 178/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale

Autres dettes salariales et sociales

Codes	Exercice
9072	
9073	
450	
9076	
9077	54.185,65

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
SUBSIDE REDYNAMISATION A CONSOMMER	90.557,29
SUBSIDE RUE DU TEMPLE 54/ALBERT 1ER A CONSOMMER	112.212,60
SUBSICE VILLE S.P. LOUVEXPO A CONSOMMER	916.580,05
SUBSIDE LOUVEXPO A REPORTER	149.655,83
SUBSIDE AMENGTS ABORDS ETANG A CONSOMMER	293.474,44
SUBSIDE PDU RUE S. GUYAUX A CONSOMMER	362.464,52
SUBSIDE VILLE ALBERT 1ER DEF A CONSOMMER	575.921,83
SUBSIDE BILL 2022 A REPORTER	10.000,00
SUBVENTION POINT D'EAU A REPORTER	561.637,54
CHARGES A IMPUTER	892,52
PRODUITS A REPORTER	710,61

RÉSULTATS D'EXPLOITATION**PRODUITS D'EXPLOITATION****Chiffre d'affaires net**

Ventilation par catégorie d'activité

Ventilation par marché géographique

Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics

CHARGES D'EXPLOITATION**Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel**

Nombre total à la date de clôture

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

Nombre d'heures effectivement prestées

Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

Cotisations patronales d'assurances sociales

Primes patronales pour assurances extralégales

Autres frais de personnel

Pensions de retraite et de survie

Codes	Exercice	Exercice précédent
740		
9086		
9087	6,0	6,0
9088		
620	328.004,42	270.696,57
621	102.298,02	77.989,93
622		
623	27.528,82	15.272,16
624		

Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-) 635

Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées 9110

Reprises 9111

Sur créances commerciales

Actées 9112

Reprises 9113

Provisions pour risques et charges

Constitutions 9115

Utilisations et reprises 9116

Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation 640

Autres 641/8

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société

Nombre total à la date de clôture 9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein 9097

Nombre d'heures effectivement prestées 9098

Frais pour la société 617

Codes	Exercice	Exercice précédent
635		
9110		
9111		
9112	21.080,75	
9113		56.327,00
9115		
9116	250.000,00	300.000,00
640	2.035.225,07	1.659.997,37
641/8		7.236,65
9096		
9097		
9098		
617		

RÉSULTATS FINANCIERS**PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS****Autres produits financiers**

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Différences de change réalisées

Autres

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES**Amortissement des frais d'émission d'emprunts****Intérêts portés à l'actif****Réductions de valeur sur actifs circulants**

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Différences de change réalisées

Ecart de conversion de devises

Autres

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125	499.238,41	571.665,53
9126		
754		
6501		
6502		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
654		
655		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	1.700,70	89.761,03
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	1.700,70	89.761,03
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.700,70	89.761,03
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		376.501,28
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		376.501,28
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7		376.501,28
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES**IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT****Impôts sur le résultat de l'exercice**

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Codes	Exercice
9134	1.196,46
9135	1.196,46
9136	
9137	
9138	
9139	
9140	

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS**Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte**

A la société (déductibles)

Par la société

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	487.019,17	380.215,00
9146	140.398,18	314.104,00
9147	62.121,78	71.381,00
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	_____
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	
 GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	
Montant de l'inscription	91621	
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	
Le montant du prix non payé	92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques
 Valeur comptable des immeubles grevés
 Montant de l'inscription
 Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat
 Gages sur fonds de commerce
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement
 Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat
 Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs
 La valeur comptable des actifs grevés
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
 Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs
 Le montant des actifs en cause
 Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie
 Privilège du vendeur
 La valeur comptable du bien vendu
 Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
91612	
91622	
91632	
91712	
91722	
91812	
91822	
91912	
91922	
92012	
92022	

BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN

ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS

ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS

MARCHÉ À TERME

Marchandises achetées (à recevoir)
 Marchandises vendues (à livrer)
 Devises achetées (à recevoir)
 Devises vendues (à livrer)

Codes	Exercice
9213	
9214	
9215	
9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES

Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, non pris en compte dans le bilan ou le compte de résultats

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

- BELFIUS GARANTIE EMPRUNT CRAC
- CPH MANDAT HYPOTHECAIRE

Exercice
52.186,00
10.000,00

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

- BAIL EMPHYTEOTIQUE LOUVEXPO REDEVANCE ANNUELLE INDEXABLE A PAYER TOUS LES ANS JUSQU'A FIN 31/12/2059
- BAIL EMPHYTEOTIQUE SUR BATIMENT THEATRE COMMUNALE DUREE 99 ANS IMPLIQUANT UNE REDEVANCE ANNUELLE A
- RENONCIATION ACCESSION BATIMENT RUE KERAMIS

Exercice
352.723,00
10.000.000,00

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES
ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	2.507.500,00	2.509.047,20
Participations	(280)	2.507.500,00	2.509.047,20
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	2.398.646,64	2.688.012,00
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311	2.398.646,64	2.688.012,00
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		812.500,00
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		812.500,00
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	4.500,00
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS**INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS**

~~La société établit et publie des comptes consolidés et un rapport consolidé de gestion*~~

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)*

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations*

~~La société ne possède que des sociétés filiales qui, eu égard à l'évaluation du patrimoine consolidé, de la position financière consolidée ou du résultat consolidé, ne présentent, tant individuellement que collectivement, qu'un intérêt négligeable* (article 3:23 du Code des sociétés et des associations)~~

~~La société est elle-même filiale d'une société mère qui établit et publie des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*~~

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une société de droit belge, numéro d'entreprise de la (des) société(s) mère(s) et indication si cette (ces) société(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation**:

Si la (les) société(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus**:

* Biffer la mention inutile.

** Si les comptes de la société sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit de sociétés dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

RÈGLES D'ÉVALUATION

1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'AR du 29/04/2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants : Les dérogations se justifient comme suit : néant

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise : néant Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent.

Le compte de résultats n'a pas été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur.

2. Actifs immobilisés :

Immobilisations incorporelles :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Immobilisations incorporelles : Méth. Linéaire, Taux Min. 33,33% - Max 33,33% Immobilisations corporelles : Des immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice. Amortissements actés pendant l'exercice :

- constructions : Méth. Linéaire, Taux Min. 4,00% - Max. 25,00%

- installations : Méth. Linéaire, Taux Min. 10,00% - Max. 25,00%

- mobilier et matériel de bureau : Méth. Linéaire, Taux Min. 10,00% - Max. 33,33%

- droit emphytéotique : amortissement en fonction de la durée du bail Immobilisations financières : Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice.

3. Actifs circulants :

Stock :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition selon la méthode du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur du marché si elle est inférieure :

- Immeubles destinés à la vente : individualisation du prix de chaque élément.

4. Passif Dettes :

Le passif ne comporte pas de dettes à long terme, non productives d'intérêts ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible.

Participations :

" La Régie Communale Autonome détient une participation dans une filiale qui présente des fonds propres négatifs au 31/12/2021 ". La RCA risque d'être sollicitée pour soutenir sa filiale au vu des difficultés structurelles de celles-ci et des conséquences de la crise sanitaire subies depuis le 15 mars 2020.

Subsides:

La partie non consommée ou à reconstituer du subside figure en compte de régularisation passif.

Subsides:

La partie non consommée ou à reconstituer du subside figure en compte de régularisation passif.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	3,9	3,9	
Temps partiel	1002	5,0	2,0	3,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	7,1	4,6	2,5
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	6.467	6.467	
Temps partiel	1012	2.100	840	1.260
Total	1013	8.567	7.307	1.260
Frais de personnel				
Temps plein	1021	345.604,62	345.604,62	
Temps partiel	1022	112.226,64	444.890,66	67.335,99
Total	1023	457.831,26	790.495,28	67.335,99
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	6,0	3,7	2,3
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	8.620	6.610	2.010
Frais de personnel	1023	363.959,00	275.845,00	88.114,00
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033			

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	6	3	7,2
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	6	3	7,2
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	4	2	4,7
de niveau primaire	1200	1		1,0
de niveau secondaire	1201	2	1	2,2
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1	1	1,5
Femmes	121	2	1	2,5
de niveau primaire	1210	1		1,0
de niveau secondaire	1211	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213		1	0,5
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	6	3	7,2
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de la société
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	1		1,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210			
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

dont coût brut directement lié aux formations

dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

devllop

Régie Communale Autonome La Louvière

Boulevard des Droits de l'Homme, 3
7100 La Louvière

